



Architects of Wealth

TARIFS ET CONDITIONS

CA INDOSUEZ WEALTH (EUROPE) BELGIUM BRANCH

en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2024

MANDATS DIVERSIFIES DE GESTION DISCRETIONNAIRE ET DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT

GESTION DISCRETIONNAIRE

Tarifs hors TVA

Commission de gestion discrétionnaire

La commission annuelle est prélevée trimestriellement et est calculée à chaque fin de mois sur la base de la fortune brute selon le barème cumulatif par tranche suivant :

Actifs	Stratégie d'investissement				
	Revenu et Absolute Return	Défensive	Equilibrée	Croissance	Dynamique et 100% actions
< 5 millions € (ou contrevaaleur €)	0,45%	0,50%	0,55%	0,70%	0,90%
> 5 millions € (ou contrevaaleur €)	0,27%	0,33%	0,38%	0,55%	0,70%

Frais de transactions

- Courtages sur actions, obligations, fonds de placement et produits structurés (minimum 0 €)

Actions	0,55%
---------	-------

Obligations (selon la maturité)	Maturité			
	< 1 an	1-3 ans	3-10 ans	> 10 ans
	franco	0,135%	0,33%	0,55%

Ces commissions s'entendent hors frais de broker.

Fonds	Souscription	%
Fonds Groupe	Actions/Obligations/Monétaire	0,00%
Fonds agréés	Actions	1,10%
Fonds agréés	Obligations	0,55%
Fonds agréés	Monétaire	0,00%

Frais de sortie Néant sauf si le prospectus de l'émetteur le prévoit

- Commissions de transaction sur Produits Structurés 0,55% maximum par année de maturité du produit
- Marge sur opérations de change.. 1,10%, dégressif à partir de 100.000 €

Frais d'administration des titres

- Titres du Groupe Crédit Agricole¹ Gratuit
- Autres titres 0,33%

Les droits de garde annuels sont prélevés trimestriellement et calculés à chaque fin de mois sur base de l'estimation des titres en dépôt, avec un minimum de 75 € par trimestre.

¹ Fonds gérés par les sociétés de gestion du groupe Crédit Agricole, notamment Indosuez Wealth Management et Amundi

Alternativement le client peut opter pour un tarif forfaitaire pour les mandats mentionnés ci-dessus

- Commission annuelle forfaitaire prélevée trimestriellement et calculée chaque fin de mois sur base de la fortune brute 1,35%
- Minimum 3.750 € / an

CONSEIL EN INVESTISSEMENT

Tarifs hors TVA

Commission de conseil en investissement

La commission annuelle est prélevée trimestriellement et est calculée à chaque fin de mois sur la base de la fortune brute selon le barème cumulatif par tranche suivant :

Actifs	Commission annuelle
< 5 millions € (ou contrevaaleur €)	0,65%
> 5 millions € (ou contrevaaleur €)	0,45%

Frais de transactions

- Courtages sur actions, obligations et fonds de placement (minimum 0 €)

Actions	0,55%
---------	-------

Obligations (selon la maturité)	Maturité			
	< 1 an	1-3 ans	3-10 ans	> 10 ans
	franco	0,135%	0,33%	0,55%

Ces commissions s'entendent hors frais de broker.

Fonds	Souscription	%
Fonds Groupe	Actions/Obligations/Monétaire	0,00%
Fonds agréés	Actions	1,10%
Fonds agréés	Obligations	0,55%
Fonds agréés	Monétaire	0,00%

Frais de sortie Néant sauf si le prospectus de l'émetteur le prévoit

- Marge sur opérations de change.. 1,10%, dégressif à partir de 100.000 €

Accès à Spektra, votre partenaire d'investissement digital Gratuit

Frais d'administration des titres

- Titres du Groupe Crédit Agricole¹ Gratuit
- Autres titres 0,33%

Les droits de garde annuels sont prélevés trimestriellement et calculés à chaque fin de mois sur base de l'estimation des titres en dépôt, avec un minimum de 75 € par trimestre.

¹ Fonds gérés par les sociétés de gestion du groupe Crédit Agricole, notamment Indosuez Wealth Management et Amundi

Tarif forfaitaire pour les mandats < 1 million €

- Commission annuelle forfaitaire prélevée trimestriellement et calculée chaque fin de mois sur base de la fortune brute 1,35%
- Minimum 3.750 € / an

GESTION DISCRETIONNAIRE

Tarifs hors TVA

Tarif forfaitaire pour les mandats ETF

- Commission annuelle forfaitaire prélevée trimestriellement et calculée chaque fin de mois sur base de la fortune brute 1,35%
- Minimum 3.750 € / an

Tarif forfaitaire pour les mandats Private Equity

- Commission annuelle forfaitaire prélevée trimestriellement et calculée chaque fin de mois sur base de la fortune brute 1%
- Commission annuelle fixe avant investissements 2.000 € / an

Ce forfait inclut les frais et commissions mentionnés sous le titre " Tarifs hors convention " (cf. p.3), ainsi que, sous réserve de la signature des documents y relatifs, les commissions liées au mandat de conseil. Par ailleurs, les frais de correspondants et de courtage, droits de timbres, taxes ou quelconques autres frais dus à des tiers sont en sus (y compris en cas de mandat de gestion discrétionnaire ou de mandat de conseil), si applicable. Les frais liés aux produits structurés sont également dus en sus.

CONSEIL EN INVESTISSEMENT

Tarifs hors TVA

Ce forfait inclut les frais et commissions mentionnés sous le titre " Tarifs hors convention " (cf. p.3), ainsi que, sous réserve de la signature des documents y relatifs, les commissions liées au mandat de conseil. Par ailleurs, les frais de correspondants et de courtage, droits de timbres, taxes ou quelconques autres frais dus à des tiers sont en sus (y compris en cas de mandat de gestion discrétionnaire ou de mandat de conseil), si applicable. Les frais liés aux produits structurés sont également dus en sus.

TARIFS HORS CONVENTION

Tarifs hors TVA

COURTAGES : ACTIONS, OBLIGATIONS ET AUTRES PRODUITS ASSIMILES

Actions	1,30%
Obligations	0,80%

Ces commissions s'entendent hors frais de broker et avec un minimum de 60 € par transaction.

FRAIS SUR OPCVM

- Droits d'entrée :

Fonds Actions	1,30%
Fonds Obligataires	0,75%
Fonds Monétaires	0,30%

Ces commissions s'entendent hors frais de broker et avec un minimum de 75 € par transaction.

- Frais de sortie Néant sauf si le prospectus de l'émetteur le prévoit

FRAIS D'ADMINISTRATION DES TITRES

- Titres du Groupe Crédit Agricole¹ Gratuit
- Autres titres 0,35%

Les droits de garde annuels sont prélevés trimestriellement et calculés à chaque fin de mois sur base de l'estimation des titres en dépôt, avec un minimum de 75 € par trimestre.

¹ Fonds gérés par les sociétés de gestion du groupe Crédit Agricole, notamment Indosuez Wealth Management et Amundi

DEVICES ET METAUX PRECIEUX

- Courtages sur l'or 1,10%

Ces commissions s'entendent hors frais de port et d'assurance.

- Marge sur opérations de change.. 1,10%, dégressif à partir de 100.000 €

AUTRES FRAIS

TENUE DE COMPTE

- Commission annuelle..... 340 € / an
- Envoi du courrier papier* 100 € / an
* gratuit sur eBanking

PAIEMENTS

- Paiements en zone Euro (SEPA) * 5 € / virement
* gratuit sur eBanking
- Comptes à comptes..... Gratuit
- Autres paiements * 25 € / virement
* gratuit sur eBanking + frais de correspondant éventuels

TRANSFERTS ET LIVRAISON DE TITRES

- Transfert de banque à banque 55 €
(par ligne, frais de correspondant compris)
- Traitement de titres nominatifs..... 55 €

DEPOTS A TERME

- Mise en place Gratuit
- Modifications avant l'échéance* 200 € / opération *
* + frais liés au dénouement de l'opération

eBANKING / MyINDOSUEZ

- Commission annuelle..... Gratuit
- Ordres de virement Gratuit
- Relevés bancaires, avis d'opérés Gratuit
- Courtage actions hors conventions 1,10%
- Courtage autres instruments Standard

FRAIS D'ACTES ADMINISTRATIFS

OPERATIONS DE RECHERCHE

- Par heure 50 €
- Par recherche Minimum 50 €

ATTESTATIONS

- Attestation fiscale pour l'Etat de résidence 50 €
- Certificat de blocage 150 €
- Confirmation de solde..... 150 €

RECUPERATION D'IMPOTS SUR TITRES

- Montant minimum à récupérer par ligne 1.000 €
- Commission de 8% avec un minimum de 100 € et un maximum de 400 €
- Application du taux réduit d'imposition sur les dividendes de titres français..... 100 € / an

Ce tarif est publié à titre indicatif. Il est valable, sauf convention spéciale justifiée par l'importance des opérations traitées ou par l'existence d'une situation particulière.

Ces tarifs et conditions, applicables au 1^{er} janvier 2024, peuvent être modifiés à tout moment dans le respect des dispositions légales et réglementaires et sont soumis à la TVA au taux en vigueur.

Les opérations franco ne sont pas sujettes à des commissions minimales.

Veuillez vérifier que vous disposez du tarif le plus récent. Le présent tarif ne constitue pas une offre et n'implique en aucune manière l'obligation pour CA Indosuez Wealth (Europe), Belgium Branch de prêter ces opérations. Ce document est destiné à informer notre aimable clientèle sur les tarifs des opérations les plus courantes et ne peut indiquer de façon détaillée l'intégralité de nos tarifs. CA Indosuez Wealth (Europe), Belgium Branch se réserve la possibilité de facturer à leur coût réel, toute opération lui ayant généré un coût spécifique.

Pour de plus amples informations sur nos tarifs et conditions, votre Conseiller Clientèle habituel est à votre disposition pour répondre à vos questions.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

REMUNERATIONS ET AUTRES PRESTATIONS DE TIERS POUVANT ETRE PERCUES PAR LA BANQUE

Vous avez été informés que notre Banque peut recevoir de tiers des commissions pour les prestations qu'elle leur fournit dans le cadre d'accords indépendants et autonomes des relations qu'elle entretient avec ses clients, notamment pour son activité de distribution d'instruments financiers relevant des gammes d'actifs qu'elle sélectionne pour sa clientèle et/ou de gestion des actifs sous-jacents de ces instruments. Nous vous invitons à prendre connaissance ou à relire nos Conditions Générales sur ce point.

Vous trouverez ci-après des informations complémentaires sur la nature, l'étendue et la base de calcul de ces commissions, étant rappelé que ces informations peuvent varier dans le temps.

La Banque peut également recevoir des prestations non monétaires, consistant par exemple en la fourniture d'analyses financières, qu'elle peut utiliser parmi d'autres éléments pour déterminer sa stratégie d'investissement ou pour enrichir les conseils d'investissement éventuellement fournis.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous sélectionnons les tiers avec qui nous traitons sur base de critères objectifs tant qualitatifs que quantitatifs sans tenir compte des commissions ou prestations reçues. Cette politique de sélection est en adéquation avec notre politique de gestion des conflits d'intérêts, librement consultable sur notre site internet www.ca-indosuez.com.

Types d'instruments financiers	Catégories	Base de calcul et remarques	Fourchettes usuelles de rémunération
Fonds de tiers promus par la Banque, ou Fonds du Groupe Crédit Agricole (hors gamme Indosuez Funds)	Fonds monétaires	Les taux sont calculés sur base des actifs détenus et dans la devise de base du fonds.	de 0 à 0,25%
	Fonds obligataires		de 0 à 0,70%
	Fonds actions et diversifiés		de 0 à 1,50%
Fonds de la Gamme Indosuez	Fonds monétaires	Les taux sont calculés sur base des actifs détenus et dans la devise de base du fonds.	de 0 à 0,25%
	Fonds obligataires		de 0 à 0,60%
	Fonds actions et diversifiés		de 0 à 1,00%
Produits Structurés	Sur taux	Non applicable en cas de transactions sur le marché secondaire. Les taux sont généralement calculés sur la base du prix d'émission et peuvent varier en fonction de la durée du produit.	de 0 à 1,50%
	Sur actions, indices et assimilés		de 0 à 2,50%
	Sur devises et métaux précieux		de 0 à 1,50%

CRÉDIT AGRICOLE GROUP

CA Indosuez Wealth (Europe) – Belgium Branch
Chaussée de La Hulpe 120, B-1000 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 566 92 00 - Fax : +32 (0)2 512 60 85 - www.ca-indosuez.com
RPM Bruxelles BE0534.752.288